

Dépôt :

Taina Bofferding (LSAP)

Luxembourg, le 14 mai 2025

Débat sur l'état de la nation

2

Motion

La Chambre des Député-e-s,

Considérant

- Que les moyens et les méthodes employés par Israël, dont les bombardements israéliens à grande échelle dans des zones densément peuplées provoquant des pertes civiles massives, ne sont pas compatibles avec ses obligations en vertu du droit international humanitaire, notamment le respect des principes fondamentaux de distinction, de proportionnalité et de précaution ;
- La détérioration dramatique de la situation humanitaire dans la bande de Gaza causée par le blocage de l'aide humanitaire, de l'accès à l'eau et à l'électricité mis en place par le gouvernement israélien depuis le 2 mars 2025, constituant une instrumentalisation de la faim comme arme de guerre ;
- La mort de plus de 400 travailleurs et travailleuses humanitaires par des attaques israéliennes ;
- La continuation de graves violations du droit international, dont des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité, allant à l'encontre de l'article 2 de l'accord euro-méditerranéen, dit « Accord d'association entre l'UE et Israël » ;
- Les plans d'annexion de la bande de Gaza par Israël, impliquant un transfert forcé en masse de la population palestinienne ;
- L'avis consultatif émis par la Cour internationale de Justice le 17 juillet 2024 sur les conséquences juridiques découlant des politiques et pratiques d'Israël dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est ;

Invite le Gouvernement à

- s'opposer à la proposition de décision du Conseil européen au nom de l'Union européenne au sein du Conseil d'association institué par l'accord euro-méditerranéen établissant une association entre les Communautés européennes et leurs États membres, d'une part, et l'État d'Israël, d'autre part, en ce qui concerne la prolongation du plan d'action UE-Israël COM(2025)216 ;
- demander la suspension immédiate de l'accord euro-méditerranéen au niveau européen ;

- reconsidérer la présence du Luxembourg Trade and Investment Office à Tel Aviv ainsi que toutes les relations commerciales bilatérales entre le Luxembourg et Israël ;
- intervenir auprès des entreprises Morningstar et MSCI afin de leur demander de repenser leur politique de notation en ce qui concerne le respect des droits humains.

Signatures :


TAINA ZIFFERLING


FRANK FAYOT